



Montceaux, le 15 septembre 2021

Mairie de Reyrieux  
105 Grande rue  
01600 REYRIEUX

**Objet :** Avis du syndicat mixte Val de Saône-Dombes sur le projet de modification du PLU (plan local d'urbanisme) de Reyrieux

Madame le Maire,

Vous m'avez transmis le projet de modification du PLU de Reyrieux pour connaître les observations du schéma de cohérence territoriale (SCoT) Val de Saône-Dombes et je vous en remercie.

**Je vous informe que le bureau accueille favorablement le projet.**

Je vous fais part d'un élément du dossier qui nécessite d'être clarifié. En effet, dans le rapport, vous explicitez page 15 l'institution d'une servitude de mixité sociale et précisez que « *Le choix s'est porté sur 33% pour un programme de trois logements tout en maintenant le pourcentage de 50% pour les projets entraînant la création de quatre logements ou plus. Dans le même temps, tout programme entraînant la création de 400 m<sup>2</sup> de surface de plancher à destination d'habitation sera soumis à la servitude de mixité sociale.* » Or, les modifications du règlements exposées ensuite pages 15 et 16 portent le pourcentage à 35%. Il en est dans même dans le règlement modifié, pages 12, 22, et 32. Je vous invite à harmoniser le dossier sur ce point.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président  
Jean-Claude DESCHIZEAUX

